

LA MOBILITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

LES TROTTINETTES #COVID19



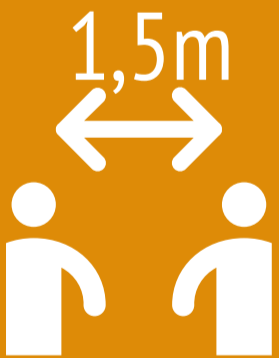
Privilégiez votre trottinette personnelle
autant que possible



Lavez-vous les mains ou portez des gants



Nettoyez le guidon et les accessoires
si d'autres personnes ont utilisé la trottinette



Respectez une distance de 1,5m
avec les autres usagers en voirie et dans le parking



Portez de préférence un masque buccal

*Cette affiche est une visualisation des recommandations du guide Travailler en sécurité (Conseil supérieur pour la prévention et la protection au travail). Elle est diffusée à titre d'exemple et n'engage en rien la responsabilité de la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises.
Pour l'utiliser dans votre entreprise, faites-la valider par votre conseiller en prévention.*